

L'AUTB présente à la rencontre INTERREG à Aigle (SUISSE)

Juin 2025

Dans le cadre de sa mission d'appui pour le montage des projets européens et les démarches de subvention, l'AUTB a participé à la rencontre INTERREG organisée à Aigle (Suisse). Ce déplacement s'inscrit dans le travail engagé pour accompagner les communes du Territoire de Belfort dans la construction de projets transfrontaliers. Il a permis d'approfondir les échanges avec les équipes du programme, de clarifier les exigences d'éligibilité, et de mieux cadrer les prochaines étapes en vue du dépôt de projets.

L'AUTB poursuit ainsi son engagement en faveur du développement de coopérations concrètes entre territoires frontaliers, pour faciliter l'accès aux financements européens pour les acteurs locaux.

Vous avez un projet ou une idée de projet ? Nous serons ravis de vous accueillir à l'AUTB pour en discuter !



Ci-dessous vous trouverez la documentation suivante :

- Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (livret 24 pages)
-
- Présentation Power Point



Contact : Mehmet Birsen - Chargé d'études Fonds & programmes européens
Tel : 03 84 46 51 67 Courriel : mbirsen@autb.fr



Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

10 rue Aristide Briand 90000 Belfort - 03 84 46 51 51 - contact@autb.fr

www.autb.fr

Fonds de soutien
aux petits projets
transfrontaliers

**Projets soutenus
2017 – 2024**

#coopération

Le mot des co-présidents

La coopération franco-suisse dans l'Arc jurassien repose souvent sur des dynamiques transfrontalières peu connues mais essentielles, portées par des acteurs locaux engagés de la société civile. C'est pour soutenir ces initiatives ponctuelles qu'a été créé, en 2017, le *Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers* (FPPT).

À cette époque, Arcjurassien.org – alors appelée *Conférence TransJurassienne* (CTJ) – venait d'élaborer sa stratégie de coopération transfrontalière, avec le *vivre-ensemble* comme un des axes de travail prioritaires. Afin de soutenir cette ambition, les partenaires de la plateforme ont mis en place un outil dédié, simple et souple, à même de favoriser les échanges entre les habitants des deux côtés de la frontière : le FPPT était né !

Depuis lors, le succès du dispositif ne s'est pas démenti. À ce jour, 72 projets ont bénéficié d'un soutien d'Arcjurassien.org. Le nombre et la variété des projets retenus, ainsi que la diversité des domaines concernés – sport, culture, éducation, environnement, solidarité – témoignent de la vitalité et de la richesse des collaborations citoyennes dans l'Arc jurassien franco-suisse.

Cette brochure vous propose de découvrir neuf projets emblématiques. Ils illustrent la diversité des thèmes, des porteurs et des publics touchés, et offrent un aperçu inspirant de ce que le *vivre-ensemble transfrontalier* rend possible, concrètement, sur le terrain.

Les co-présidents d'Arcjurassien.org

- **Marie-Guite Dufay**, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
- **Stéphane Theurillat**, Président d'arcjurassien.ch, Ministre de la République et Canton du Jura
- **Paul Mourier**, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or

Territoires de coopération (en couleurs) et les
à canton du Jura, Agglomération urbaine et
IX.

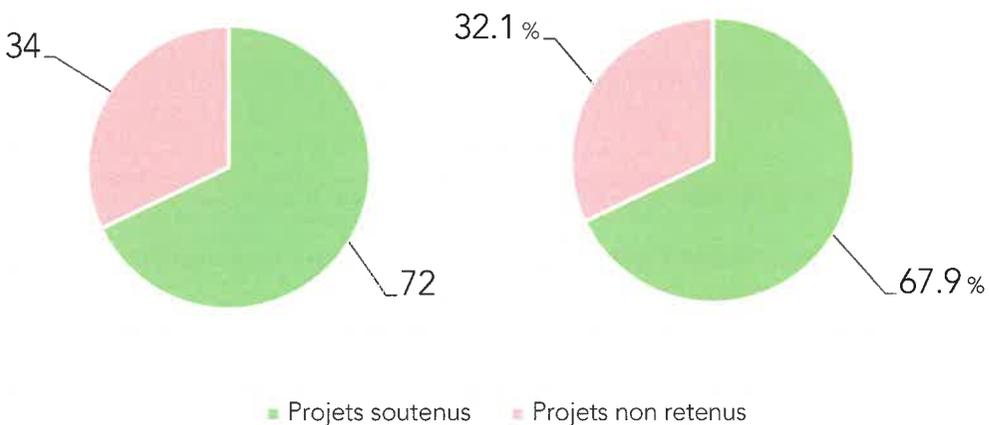
Le FPPT en quelques chiffres

Lors de sa création, le *Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers* (FPPT) fonctionnait selon un principe de dépôt "au fil de l'eau", permettant aux porteurs de projets de soumettre leurs demandes tout au long de l'année.

En 2022, afin de simplifier l'instruction des dossiers, de mieux mobiliser les acteurs de terrain et d'intensifier la communication autour du dispositif, Arcjurassien.org a décidé de structurer le dépôt des dossiers autour de deux appels à projets par an, l'un au printemps et l'autre à l'automne.

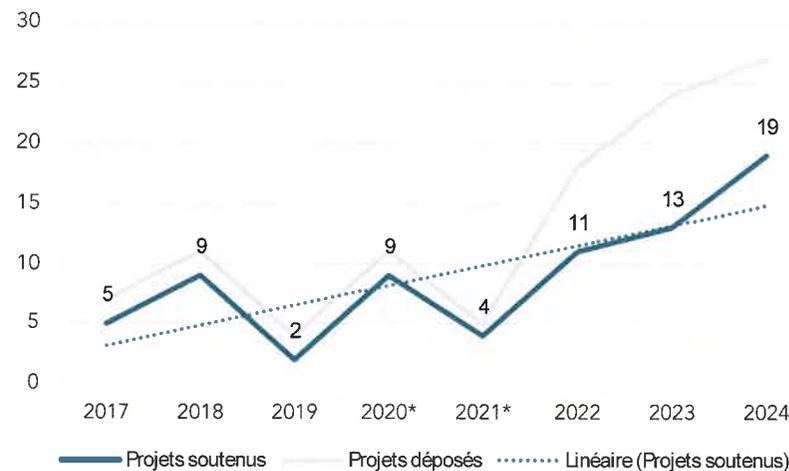
Cette réforme s'est accompagnée d'une revalorisation du montant maximal de subvention, passé de CHF 7'000 (env. 7 400 Euros) à CHF 10'000 (env. 10 600 Euros). Les critères d'éligibilité ont également été élargis. Initialement réservé aux associations, le dispositif s'ouvre désormais aux établissements scolaires, aux collectivités territoriales et aux acteurs socio-économiques. Le critère essentiel d'analyse du projet reste néanmoins sa finalité, à savoir : *comment contribue-t-il concrètement au vivre-ensemble transfrontalier ?*

Nombre et pourcentage de projets soutenus (2017 – 2024)



Cette évolution a porté ses fruits et donné au FPPT un nouvel essor : 18 projets déposés en 2022, 24 en 2023, et un record de 27 projets déposés en 2024.

Évolution du nombre de projets déposés et soutenus



Le montant moyen de subvention octroyé (hors projets refusés) s'élève aujourd'hui à **CHF 6'200.- (env. 6 500 Euros)**. Le dispositif prévoit par ailleurs la possibilité de n'accorder que 75% ou 50% du montant sollicité, en fonction de l'instruction des projets.

*Entre 2020 et 2021, en pleine crise sanitaire, Arcjurassien.org a octroyé 6 soutiens exceptionnels à des structures actives dans la coopération transfrontalière, pour un total de CHF 34'000.- (env. 36 000 Euros). Ces aides ponctuelles, issues d'un appel à manifestation d'intérêt, ne sont pas intégrées dans les données statistiques présentées ici.



Les Arts du cirque

Une coopération circassienne entre le territoire de Belfort, le canton du Jura et le canton de Neuchâtel.

En juin 2017, les écoles de cirque Circosphère (Delémont) et l'Odysée du Cirque (Bavilliers) ont à tour de rôle invité des élèves de l'autre école à présenter quelques-uns de leurs numéros.

Suite à ce premier échange, 16 jeunes français et suisses ont pu bénéficier d'une semaine de découverte des arts du cirque à travers la résidence « Cirque découverte », organisée du 30 juillet au 5 août sur le site du Malsaucy (France). Encadrés par Circosphère et l'Odysée du Cirque, les jeunes ont aussi pu profiter des animations de la maison de l'environnement située à proximité du site. La résidence s'est conclue par des ateliers d'initiation aux arts du cirque (tout public, parents inclus) ainsi qu'un atelier « cirque adapté », pour les personnes en situation de handicap.

Date du projet : du 3 juin au 5 août 2018

Porteur du projet : l'Odysée du cirque, Bavilliers (F) et Circosphère – centre des arts du cirque, Delémont (CH)



Photo © L'Odysée du Cirque



Sportifs au naturel !

Par l'exemple des animaux sauvages de la région, l'objectif du projet est de véhiculer la valeur d'une pratique sportive naturelle et sans dopage auprès du jeune public.

Ce projet porte les valeurs du respect de son corps, d'autrui et de l'environnement sous forme d'animations éducatives et ludiques proposées aux jeunes athlètes et spectateurs durant les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 sur les lieux de compétition des Tuffes (France) et de la Vallée de Joux (Suisse).

Il s'agissait de faire connaître la richesse de la faune sauvage locale avec des espèces symboliques comme le lynx, le grand tétras, l'aigle royal, le cerf, le loup, en mettant en avant leurs adaptations extraordinaires semblables aux performances de sportifs de haut niveau : endurance, saut, résistance au froid, vitesse... et tout cela sans dopage : des sportifs au naturel !

Date du projet : du 9 au 22 janvier 2020

Porteur du projet : Fondation du parc zoologique de La Garenne, Le Vaud (CH) et l'Espace des Mondes Polaires, Prémanon (F)



Image © Zoo de la Garenne



150^e anniversaire de l'internement de l'Armée Bourbaki

L'internement de l'Armée de l'Est en Suisse le 1^{er} février 1871 est un symbole important dans le contexte global de la collaboration entre la France et la Suisse. L'accord conclu à l'époque a sans conteste permis de sauver des vies.

La commémoration de cet événement devait permettre à la population des deux côtés de la frontière de se rassembler pour approfondir ses connaissances, profiter de diverses animations et se retrouver de façon conviviale.

Pour l'anniversaire des 150 ans de l'internement de l'Armée Bourbaki, la manifestation avait pour but de renforcer les liens amicaux entre France et Suisse, tout en aidant à faire rayonner les notions de territoire commun et à rappeler à chacun les valeurs humanitaires fondamentales.

Date du projet : 30 janvier 2021

Porteur du projet : Association Bourbaki Les Verrières, avec les communes des Verrières (CH) et des Verrières de Joux (F)



Photo © Association Bourbaki Les Verrières



Les chemins de la contrebande

Ce projet a eu pour but la création d'une offre "familles" autour des chemins de la contrebande.

Portés par les Parcs naturels régionaux du Doubs (CH) et du Doubs Horloger (F), cette nouvelle offre transfrontalière a permis aux visiteurs de découvrir de manière ludique les éléments historiques liés à la contrebande dans la région. Deux versions sont désormais disponibles : une gratuite avec simplement le jeu, et une payante incluant un goûter du contrebandier dans un des établissements partenaires. Le site du Saut du Doubs est proposé de manière saisonnière (hors hiver) avec un balisage temporaire dédié. Le projet a permis d'associer les acteurs du territoire (prestataires, offices de tourisme) et de sensibiliser le public à l'histoire et au patrimoine culturel local.

Date du projet : de février 2020 à décembre 2021

Porteurs du projet : Parc naturel régional du Doubs (CH) et Parc naturel régional du Doubs horloger (F)



Photo © Parc du Doubs



Trail du Saut du Doubs

La première édition du « Trail du Saut du Doubs » a été organisée le week-end du 21 et 22 mai 2022, au départ de la commune de Villers-le-Lac (F).

Les trois parcours (13 km, 23 km et 35 km) proposés aux coureuses et coureurs ont empruntés les chemins franco-suisses, de part et d'autre des gorges du Doubs. Cet événement a servi de lien et a mis en avant le Parc du Doubs suisse et le Parc naturel régional du Doubs Horloger français. Ils ont permis aux participants de profiter des différents lieux et points de vue remarquables autour du Saut du Doubs (Châtelard, barrage du Châtelot, roche de Moron, tête de Calvin).

Parallèlement, une randonnée pédestre, des épreuves réservées aux enfants et des animations ont été organisées au départ du trail.

Date du projet : les 21 et 22 mai 2022

Porteurs du projet : Doubs Sud Athlétisme Val de Morteau (F) et Cross Club La Chaux de Fonds (CH)



Extrait de l'affiche de l'édition 2022 du Trail du Saut du Doubs © Doubs Sud Athlétisme



Festival des terroirs sans frontière

Le Festival des Terroirs sans Frontière a marqué son grand retour en 2023, surmontant avec succès trois annulations consécutives causées par la pandémie de Covid-19.

L'événement a rassemblé 61 exposants, équitablement répartis entre Suisses et Français. Pour célébrer cette édition spéciale, quelques nouveautés ont été introduites, dont un événement de réseautage dédié aux entreprises suisses et françaises. Une balade thématique sur la forêt a également rencontré un vif succès, permettant aux spectateurs de découvrir les métiers liés à l'exploitation forestière.

L'organisation de l'événement a par ailleurs permis aux Municipalités de Sainte-Croix et des Fourgs, aux offices du tourisme des deux régions et à toutes les parties prenantes de cultiver des liens étroits.

Date du projet : les 19 et 20 août 2023

Porteurs du projet : Communes de Sainte-Croix (CH) et des Fourgs (F)



Photo © Franck Lallemand



Les sites nordiques de l'Arc jurassien

Au cœur de l'Arc jurassien, l'Espace Nordique Jurassien et Romandie Ski de Fond ont uni leurs forces pour célébrer plus de 30 ans d'accords franco-suisse. Le résultat : un document touristique unique mettant en lumière le plus vaste domaine nordique d'Europe centrale.

Ce livret, accompagné d'une carte illustrative et de QR codes informatifs, offre une représentation cartographique inédite de l'Arc jurassien franco-suisse. Dématérialisé et téléchargeable en ligne, il met en avant l'accessibilité des sites nordiques par transport en commun et encourage le covoiturage.

Au-delà des frontières, le projet encourage une réciprocité unique entre les sites nordiques français et suisses, incitant les locaux à explorer les opportunités offertes des deux côtés. Il vise également à mieux répartir les flux touristiques sur l'ensemble du massif.

Date du projet : de mai à décembre 2023

Porteurs du projet : Espace Nordique Jurassien & Romandie Ski de Fond



Extrait de la carte © Espace Nordique Jurassien & Romandie Ski de Fond



Conseil des jeunes transfrontalier

Une exposition belfortaine dans le cadre du projet de festival multiculturel organisé par le Conseil delémontain des jeunes.

Dans le cadre de la création d'un festival multiculturel organisé par la Ville de Delémont et le Conseil des jeunes Delémontain, le Conseil municipal des enfants de Belfort a proposé la création d'une exposition. Celle-ci avait pour thème les réfugiés français accueillis durant la seconde guerre mondiale par des familles suisses, ainsi qu'Aristide Denfert-Rochereau, dit "Le Lion de Belfort". L'exposition a été présentée à Delémont à cette occasion.

Cet événement s'inscrit dans le cadre des actions du Conseil des jeunes transfrontaliers, entre les villes jumelées de Belfort et Delémont.

Date du projet : année 2023

Porteurs du projet : Communauté d'agglomération du Grand Belfort & Ville de Delémont



Photo © Est Républicain



Activités scolaires transfrontalières dans la forêt

Des élèves des écoles de Bois d'Amont (F) et de Saint-Cergue (CH) ont pu apprendre et découvrir trois métiers exercés en forêt haut-jurassienne : sanglier, écureuil et garde forestier.

Sous forme d'ateliers animés par petits groupes d'enfants, ils ont notamment pu s'essayer à la réalisation des découpes de sangles d'épicéa et ont appris à reconnaître les différentes essences d'arbres qui poussent dans la forêt du Risoux. Les élèves ont également visité le musée de la Boissellerie pour découvrir les métiers d'antan liés aux bois que l'on retrouve de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Le projet se poursuit en Suisse avec la visite d'une ferme sur les Alpagnes de la Givrine. Au programme : découverte des métiers de berger et de fromager, jeux nature sur les grands prédateurs et dégustation de fromages d'alpage.

Date du projet : d'avril 2024 à juillet 2025

Porteurs du projet : Coopilote, Besançon, avec écoles de Saint-Cergue et de Bois d'Amont



Photo © Coopilote Terres et Cîmes

Liste des projets soutenus 2017 – 2024

- 10^e anniversaire du Forum transfrontalier**
Porteur : Forum Transfrontalier, La Chaux-de-Fonds (CH)
Subvention octroyée : 6'500 CHF
Mots-clés : culture, publication, cartographie, anniversaire
- BOOM ! Soirée réflexive sur le thème du nucléaire**
Porteur : Association Louxor Factory, Le Locle (CH)
Subvention octroyée : 4'000 CHF
Mots-clés : théâtre, exposition, performance
- Festival des musiques du Haut-Doubs**
Porteur : Harmonie Union et Progrès, Villers-le-Lac (F)
Subvention octroyée : 3'500 CHF
Mots-clés : musique, orchestre, convivialité, gala
- La Tournée des Plages**
Porteur : La Grosse Entreprise, Besançon (F)
Subvention octroyée : 5'500 CHF
Mots-clés : cirque, famille, art de rue
- Stage de badminton franco-suisse**
Porteur : Badminton Val de Morteau, Villers-le-Lac (F)
Subvention octroyée : 3'500 CHF
Mots-clés : sport, convivialité
- Les Arts du cirque**
Porteur : L'Odysée du cirque, Bavillliers (F)
Subvention octroyée : 5'250 CHF
Mots-clés : cirque, jeunesse, interdisciplinarité
- Croisières musicales au fil du Doubs**
Porteur : Syndicat d'initiative des Brenets (CH)
Subvention octroyée : 3'750 CHF
Mots-clés : concert, musique, croisière
- Livre « Consoude et épicéa »**
Porteur : CPIE du Haut-Doubs, La Rivière-Drugeon (F)
Subvention octroyée : 7'000 CHF
Mots-clés : livre, produits locaux, environnement, santé

9. **Parcours « Musées à ciel ouvert »**
Porteur : Association Luxor Factory, Le Locle (CH)
Subvention octroyée : 4'500 CHF
Mots-clés : art, exposition urbaine
10. **Partenariat entre festivals de musique classique**
Porteur : Association Crescendo, Porrentruy (CH)
Subvention octroyée : 5'250 CHF
Mots-clés : festivals, partenariat, synergies
11. **Projet musical entre Galitzine et Oxybar**
Porteur : Association Galitzine, Montrouge (F)
Subvention octroyée : 3'900 CHF
Mots-clés : musique de chambre, concerts
12. **Silences de l'Exil**
Porteur : Association Saute-frontière, Saint-Claude (F)
Subvention octroyée : 2'450 CHF
Mots-clés : multilinguisme, multiculturalité, créativité
13. **Sportifs au naturel !**
Porteur : Fondation du parc de La Garenne, Le Vaud (CH)
Subvention octroyée : 7'000 CHF
Mots-clés : animations, éducation, sport, environnement
14. **Trial Famille & 50 ans du MC Montchoisi**
Porteur : Gripot Club, Saint-Julien-lès-Russey (F)
Subvention octroyée : 1'750 CHF
Mots-clés : sport, rencontre, amicalité

15. **Visibilité croisée des événements « Absinthe en fête » et « Les Absinthiades »**
Porteur : Association Pays de l'absinthe, Môtiers (CH)
Subvention octroyée : 2'400 CHF
Mots-clés : absinthe, événements, lien, réciprocité
16. **Guide de randonnées hivernales franco-suisse**
Porteur : CPIE du Haut-Doubs, La Rivière-Drugeon (F)
Subvention octroyée : 6'777 CHF
Mots-clés : randonnées hivernales, sport, livre

17. **150^e anniversaire de l'internement de l'Armée Bourbaki**
Porteur : Association Bourbaki Les Verrières, Les Verrières (F)
Subvention octroyée : 8'500 CHF
Mots-clés : commémoration, bourbaki, manifestation
18. **Arc en jumelle**
Porteur : far° - Festival des arts vivants, Nyon (CH)
Subvention octroyée : 7'000 CHF
Mots-clés : art, jumelage, territoire
19. **Création théâtrale pour le film « Beau »**
Porteur : Association Deux Vingt et Un (Théâtre 2.21), Lausanne (CH)
Subvention octroyée : 2'520 CHF
Mots-clés : COVID-19, film
20. **« CHOC », spectacle de clowns**
Porteur : Compagnie Rouge Fraise, Pontarlier (F)
Territoire : Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron /
Subvention octroyée : 8'500 CHF
Mots-clés : spectacle, clown, chocolat
21. **Contes et légendes des 2 Juras**
Porteur : Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue, La Chaux-de-Fonds (CH)
Subvention octroyée : 4'100 CHF
Mots-clés : répertoire, contes, légendes
22. **Helvetico-gallo Golf-Cup**
Porteur : Association Golf Club de Pontarlier, Pontarlier (F)
Subvention octroyée : 7'000 CHF
Mots-clés : sport, compétition
23. **Histoire de la connaissance géologique du Jura franco-suisse**
Porteur : Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles (CH)
Subvention octroyée : 2'000 CHF
Mots-clés : livre, géologie, histoire

24. **Ligne des Orgues Remarquables**
 Porteur : Association Ligne des Orgues Remarquables, Saint-Ursanne (CH)
 Subvention octroyée : 5'600 CHF
 Mots-clés : tourisme, orgue, découverte

25. **Itinéraire thématique Via Cluny**
 Porteur : Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne (F)
 Subvention octroyée : 5'088 CHF
 Mots-clés : itinéraire thématique, communication

26. **Voyage musical sur la Via Francigena**
 Porteur : Association Musiques en Perspectives, Montfaucon (CH)
 Subvention octroyée : 3'360 CHF
 Mots-clés : concerts, festival

27. **Chemins de la contrebande**
 Porteur : Parc naturel régional du Doubs, Saignelégier (CH)
 Subvention octroyée : 8'750 CHF
 Mots-clés : histoire, contrebande, chasse au trésor

28. **Tournoi de basket « Cross-the-Border »**
 Porteur : CA Pontarlier Basket, Pontarlier (F)
 Subvention octroyée : 4'400 CHF
 Mots-clés : sport, basket, tournoi, convivialité

29. **« Transition », spectacle de cirque et de clowns**
 Porteur : Le ZartiCirque, école de cirque, Sainte-Croix (CH)
 Subvention octroyée : 7'000 CHF
 Mots-clés : spectacle, transition, cirque

30. **Inauguration du chemin de mémoire Michel Hollard**
 Porteur : Association Vallée de la Brévine – Sibérie de la Suisse (CH)
 Subvention octroyée : 6'500 CHF
 Mots-clés : histoire, résistance, sentier didactique

31. **« Cimes », spectacle de cirque**
 Porteur : Le ZartiCirque, école de cirque, Sainte-Croix (CH)
 Subvention octroyée : 6'500 CHF
 Mots-clés : spectacle, cirque, cimes

32. **Trail du Saut du Doubs**
 Porteur : Doubs Sud Athlétisme Val de Morteau (F)
 Subvention octroyée : 4'000 CHF
 Mots-clés : trail, Saut du Doubs, randonnée

33. **Astuces et recettes naturelles**
 Porteur : CPIE du Haut-Doubs, La Rivière Drugeon (F)
 Subvention octroyée : 7'500 CHF
 Mots-clés : livre, recettes, astuces, DIY

34. **Livre Le Doubs miroir**
 Porteur : Forum Transfrontalier, La Chaux-de-Fonds (CH)
 Subvention octroyée : 2'500 CHF
 Mots-clés : livre, territoire, paysage, Doubs

35. **Exomusée, une œuvre à cheval sur la frontière**
 Porteur : Association Luxor Factory, Le Locle (CH)
 Subvention octroyée : 5'000 CHF
 Mots-clés : street-art, musée

36. **Absinthe au cœur du développement durable**
 Porteur : Association Destination Val-de-Travers (CH)
 Subvention octroyée : 10'000 CHF
 Mots-clés : absinthe, fêtes, durabilité

37. **Résidence et exposition photographique**
 Porteur : Association Alt.+1000, Le Locle (CH)
 Subvention octroyée : 10'000 CHF
 Mots-clés : festival, photographies, paysage

38. **Frontière en partage**
 Porteur : Emmaüs Jura (CH)
 Subvention octroyée : 10'000 CHF
 Mots-clés : événements, associations, partage

39. **Les Sorbiers rouges**
 Porteurs : Bibliothèque de la Ville du Locle & Université Ouverte de Franche-Comté, Le Locle & Besançon
 Subvention octroyée : 10'000 CHF
 Mots-clés : film, conférence, spectacle

40. **PULSationS, spectacle et gourmandises**
 Porteur : Compagnie Rouge Fraise, Pontarlier (F)
 Subvention octroyée : 5'000 CHF
 Mots-clés : festival, gourmandises, art

ntières

Croix (CH)

HF

vivre-ensemble, durabilité

(CH)

HF

ion des données

urassien franco-suisse

assien, Champagnole (F)

HF

es, sport

és sur la question des utopies

Besançon (F)

HF

, rencontres, utopie

rt franco-suisse

d'Oye Loisir, Dorans (F)

HF

ort, culture, handicap

Divonne-les-Bains (F)

HF

ort, culture, tandem, handicap

aliens

mauté d'Agglomération (F)

ilité, exposition, histoire

lturelle de l'AUD

ne du Doubs (CH et F)

HF

n, dialogue

turel transfrontalier

ier (F)

HF

appartenance

50. Formation franco-suisse pour enseignants

Porteur : FORMACCOOP, Montbéliard (F)

Subvention octroyée : 10'000 CHF

Mots-clés : formation, enseignement, nature

51. Concerts de rock celtique et harmonique

Porteur : Sang d'Ancre, Le Crêt-du-Loche (CH)

Subvention octroyée : 7'500 CHF

Mots-clés : culture, spectacle, musique

52. Rencontres culturelles et historiques sur « Charles de Gaule et la Suisse »

Porteur : Association Culture et Loisirs de Jougne (F)

Subvention octroyée : 10'000 CHF

Mots-clés : événements, exposition, Libération, histoire

53. « La Pontacup », tournoi de football franco-suisse

Porteur : CA Pontarlier Foot (F)

Subvention octroyée : 7'400 CHF

Mots-clés : tournoi, football, sport

54. Bande dessinée « Vivre la frontière »

Porteur : Editions du Sékoya, Besançon (F)

Subvention octroyée : 10'000 CHF

Mots-clés : bande dessinée, histoire

55. Collaboration artistique et spectacle « Sa danse »

Porteur : Compagnie Odradek, Morteau (F)

Subvention octroyée : 4'500 CHF

Mots-clés : danse, chorégraphies, culture

56. Festiv'alpage 2024

Porteur : Association des Bergers du Jura franco-suisse et Amis (CH et F)

Subvention octroyée : 3'000 CHF

Mots-clés : festival, spectacle, alpage, nature, agriculture

57. Activités scolaires transfrontalières dans les forêts de la Givrine et de Bois d'Amont

Porteur : Coopilote, Besançon (F)

Subvention octroyée : 2'344 CHF

Mots-clés : animations, enseignement, métiers, savoir-faire

2023

2024

58. **Dynamique franco-suisse d'école dehors**
Porteur : Fondation SILVIVA, Bienne (CH)
Subvention octroyée : 10'000 CHF
Mots-clés : enseignement, éducation, nature
59. **Cours de formation continue pour les bergers du Jura franco-suisse**
Porteur : Association des Bergers du Jura franco-suisse et Amis (CH et F)
Subvention octroyée : 650 CHF
Mots-clés : formation, alpage, bergers, savoir-faire
60. **« La Vague », encourager l'accès à la culture pour toutes et tous**
Porteur : Association Danse Neuchâtel, Neuchâtel (CH)
Subvention octroyée : 3'500 CHF
Mots-clés : ateliers participatifs, spectacles
61. **Rencontres sportives franco-suisse à l'occasion du passage de la Flamme Olympique**
Porteur : Ville de Pontarlier (F)
Subvention octroyée : 3'550 CHF
Mots-clés : jeux olympiques, sport, enseignement
62. **BORDELINES : ensemble pour créer au-delà des frontières**
Porteur : Collectif Commun-e-mpreinte, Villers-le-Lac (F)
Subvention octroyée : 2'950 CHF
Mots-clés : rencontre, médiation, danse, film
63. **La musique se joue des frontières**
Porteur : Editions Migrilude, Delle (F)
Subvention octroyée : 9'526 CHF
Mots-clés : bibliothèques, langue, musique, culture
64. **Tour de chants au chœur de l'Arc Jurassien**
Porteur : Jeunesses Musicales de France, Bourgogne-France-Comté (F)
Subvention octroyée : 7'860 CHF
Mots-clés : musique, théâtre, conte, enseignement
65. **Zig Zag Festival**
Porteur : Compagnie Rouge Fraise, Pontarlier (F)
Subvention octroyée : 5'000 CHF
Mots-clés : festival, théâtre, danse, cirque, clown, musique

66. **Villers en cirque !**
Porteur : Harmonie Union et Progrès, Villers-le-Lac (F)
Subvention octroyée : 10'000 CHF
Mots-clés : cirque, sport
67. **Concert de musique classique transfrontalier**
Porteur : Val d'Orbe, Les Charbonnières (CH)
Subvention octroyée : 7'500 CHF
Mots-clés : concert, musique classique
68. **Dictionnaire éclectique juridique franco-suisse**
Porteur : Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (CRJFC)
Subvention octroyée : 8'250 CHF
Mots-clés : édition, droit
69. **Y'a pas que le temps qui passe**
Porteur : Association Européenne du Festival de Caves (F)
Subvention octroyée : 9'470 CHF
Mots-clés : culture, théâtre
70. **Nouvel axe de coopération pour les Musiques Actuelles**
Porteur : Association Le Bastion, Besançon (F)
Subvention octroyée : 10'000 CHF
Mots-clés : musique, coopération, interconnaissance, création
71. **Le Mois Givré de la Marionnette**
Porteur : Grand Belfort Communauté d'Agglomération (F)
Subvention octroyée : 800 CHF
Mots-clés : festival, théâtre, danse, cirque, clown, musique
72. **Le Chronomancien**
Porteur : Centre des arts du cirque Circo Bello, La Chaux-de-Fonds (CH)
Subvention octroyée : 10'000 CHF
Mots-clés : cirque, musique

 **interreg**  Cofinancé par l'Union Européenne
France - Suisse



**Webinaires de présentation du programme
Interreg France-Suisse VI**

Priorité 1: TRANSITION ECOLOGIQUE
11 juin 2025

www.interreg-francesuisse.eu

1

Le programme en 2'17

Vidéo de présentation du programme:
<https://youtu.be/3H3U55AHud8>



 **interreg**  Cofinancé par l'Union Européenne
France - Suisse

2

Ordre du jour

Priorité I – Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Objectif spécifique n°2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant des sources renouvelables en accord avec la Directive **énergies renouvelables** (UE) 2018/2001, notamment les critères de durabilité précisés dans celle-ci

Objectif spécifique n°4 : Renforcer l'**adaptation au changement climatique** (CC), la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes, en prenant en compte les approches basées sur la nature

Objectif spécifique n°5 : Soutenir des mesures en faveur de l'**accès à l'eau et d'une gestion durable de l'eau**

Objectif spécifique n°7 : Améliorer la protection et la **préservation de la nature**, la **biodiversité** et renforcer les infrastructures vertes, notamment en milieu urbain, et réduire toute forme de pollution



3



PRIORITÉ I – PLACER LE TERRITOIRE DE COOPÉRATION SUR UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



BUDGET
17,2 M€
12,2 MCHF

www.interreg-francesuisse.eu

4

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Objectif spécifique n°2

Prendre des mesures en faveur des énergies provenant des sources renouvelables en accord avec la Directive énergies renouvelables (UE) 2018/2001, notamment les critères de durabilité précisés dans celle-ci



Bénéficiaires potentiels

- Collectivités locales;
- Etablissements publics;
- Opérateurs de logement social;
- Associations ;
- Organismes consulaires ;
- Entreprises et leurs groupements ;
- Milieu académique ;
- ...

Taux maximum d'intervention

par projet
FEDER: 80%
Fonds fédéraux: 50% si compatible avec la NPR

5

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 2 - Type d'action 1

Favoriser les stratégies communes autour de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique :

Développement des énergies renouvelables sur l'espace de coopération par

- ✓ La définition de stratégies communes ;
- ✓ La mise en réseau des acteurs et le partage d'expériences ;
- ✓ Le développement d'un observatoire de suivi commun ;
- ✓ Des actions d'animation favorisant le développement de projets en matière de production/distribution/exploitation des EnR et les actions en faveur d'une utilisation rationnelle et plus économe de l'énergie dans tous les domaines ;
- ✓ Le soutien aux solutions d'autoconsommation collective et de réduction de consommation énergétique ;
- ✓ Le développement des outils de planification énergétique territoriale.



6

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 2 - Type d'action 2

Soutenir et accompagner les démarches transfrontalières en faveur du développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération :

- ✓ Soutien aux démarches d'énergie renouvelable notamment dans les domaines de l'éolien, la géothermie, le bois-énergie, la méthanisation, le solaire thermique/photovoltaïque ou encore l'hydraulique et l'hydrothermie
- ✓ Le développement - notamment via des études opérationnelles ou des stratégies - des systèmes de distribution de l'énergie renouvelable produite ;
- ✓ Soutien aux actions permettant d'exploiter le potentiel de la chaleur fatale ou les énergies de récupération, par exemple via des études opérationnelles.



Attention : pas de soutien à l'investissement productif sous cet OS n°2



7

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Objectif spécifique n°4

Renforcer l'adaptation au changement climatique (CC), la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes, en prenant en compte les approches basées sur la nature

Bénéficiaires potentiels: animation et investissement

- Collectivités territoriales, syndicats mixtes et syndicats d'énergie ;
- Organismes consulaires ;
- Entreprises ;
- Associations ;
- Milieu académique ;
- Etablissements d'enseignement
- ...

Taux maximum d'intervention par projet

FEDER: 80%
Fonds fédéraux: 50% si compatible avec la NPR



8

Priorité 1 : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 4 - Type d'action 1

Améliorer les connaissances et le suivi des impacts du changement climatique :

- ✓ Amélioration de la prise en compte des effets du changement climatique, par le soutien aux actions permettant de mieux comprendre, modéliser et suivre les effets du changement climatique sur le territoire de coopération et notamment :
 - Recherche permettant de mesurer différents paramètres impliqués dans le changement climatique, de caractériser les aléas, de définir des outils, etc. ;
 - Modélisations (modèles statistiques, prospective, etc.) visant à mesurer les impacts actuels et futurs (faune, flore, dangers naturels...) et à éclairer les décideurs en matière d'aménagement du territoire ;
 - Sensibilisation aux impacts possibles du changement climatique et aux dangers associés (inondations, ...).



Attention : ces actions concernent le territoire frontalier entre la France et la Suisse et ont pour objectif un impact local au niveau de la zone de coopération. Il ne s'agit pas de financer de la recherche fondamentale sous cet OS n°4

Priorité 1 : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 4 - Type d'action 2

Développer et renforcer la coopération en matière de sécurité :

- ✓ Mise en place de stratégies partagées :
 - Conception de plans d'urgence transfrontaliers ;
 - Développement de mesures communes de prévention des risques industriels et technologiques au bénéfice des populations, des entreprises ;
- ✓ Mise en place d'une gestion transfrontalière des crues et inondations, ainsi que la sécurisation des approvisionnements en eau potable ;
- ✓ Mise en place d'exercices catastrophes communs notamment par le développement de formations communes entre les acteurs transfrontaliers.



Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 4 - Type d'action 3

Accompagner les territoires vers plus de résilience :

- ✓ Soutien aux démarches d'animation des réseaux d'acteurs transfrontaliers ainsi qu'aux investissements permettant de développer des pratiques résilientes au changement climatique ;
- ✓ Stimulation des initiatives permettant de développer l'économie circulaire et l'économie de proximité (circuits courts) ;
- ✓ Accompagnement des initiatives durables d'adaptation au changement climatique en montagne (baisse de l'enneigement hivernal, fonte des glaciers, évolution des paysages et stabilité des montagnes) via des :
 - o Mesures d'élaboration de stratégies et mise en œuvre de solutions et de plans d'actions communs ;
 - o Mesures de promotion et de sensibilisation autour du changement climatique en montagne ;
 - o Mesures d'investissements pour faire face au changement climatique en montagne ;



11

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 4 - Type d'action 3 (suite)

Accompagner les territoires vers plus de résilience :

- ✓ Accompagnement des initiatives durables d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau (inondations, étiages, sécheresse, hydroponie...) en cohérence avec les schémas et plans existants ;
- ✓ Accompagnement des changements de pratiques, notamment dans l'agriculture et la filière forestière ;
- ✓ Accompagnement des actions permettant de réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (séquestration carbone, émissions de CO2 et autres polluants...).



12

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Objectif spécifique n°5

Soutenir des mesures en faveur de l'accès à l'eau et d'une gestion durable de l'eau

Bénéficiaires potentiels

- Collectivités et leurs groupements,
- PNR
- Pays
- Etat
- Syndicats (d'eau et d'assainissement...);
- Régies et gestionnaires ;
- Etablissements publics ;
- Chambres consulaires ;
- Associations ;
- Entreprises ;
- Organismes de formation ;
- ...

Taux maximum d'intervention par projet

FEDER: 80%
Fonds fédéraux: 50% si compatible avec la NPR



13

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 5 - Type d'action 1

Prévenir et réduire la pollution des eaux :

- ✓ Développement des connaissances pour préserver la ressource en eau
 - o Amélioration des données exploitables (cartographie des zones à risques en termes de réserves en eau...);
 - o Actions favorisant le partage des connaissances et des moyens d'actions.
- ✓ Actions de prévention et réduction de la pollution
 - o Soutien aux projets de traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel (phytoépuration...);
 - o Soutien aux actions de dépollution ;
 - o Soutien aux changements de pratiques, notamment le développement de pratiques sobres en nitrates, réduisant les pollutions (micropolluants, pesticides, microplastiques et autres polluants de l'industrie) dans les eaux.



14

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 5 - Type d'action 2

Améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser la consommation et sensibiliser à des usages économes de l'eau :

- ✓ Actions favorisant des usages économes de l'eau (sensibilisation, changement de pratiques...);
 - ✓ Actions visant à améliorer la gestion transfrontalière de la ressource en eau, notamment via
 - o La coordination des acteurs : à l'échelle du territoire, la coordination est un sujet majeur pour l'eau ; celle-ci suppose de favoriser la planification conjointe entre acteurs. L'accompagnement de ces démarches ainsi qu'une bonne gestion de l'eau frontalière et transfrontalière est souhaitée (lien avec la Priorité V) ;
 - o Le développement urbain : mieux appréhender les enjeux de développement urbain au regard des capacités d'alimentation en eau (état des ressources et des réseaux), diversifier et sécuriser les approvisionnements en eau (interconnexion...);
 - o Le soutien aux actions permettant une gestion équilibrée de la ressource afin de développer une meilleure conciliation des usages de l'eau ;
- La connexion des réseaux de distribution sur les zones en tension.



15

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Objectif spécifique n°7

Améliorer la protection et la préservation de la nature, la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, notamment en milieu urbain, et réduire toute forme de pollution

Bénéficiaires potentiels

- Collectivités publiques et leurs groupements ;
- Etablissements publics ;
- Organismes consulaires ;
- Associations ;
- Sociétés délégataires de service public ;
- Bailleurs et notamment bailleurs sociaux ;
- ...

Taux maximum d'intervention

par projet
FEDER: 80%
Fonds fédéraux: 50% si compatible avec la NPR



16

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 7 - Type d'action 1

Préserver les espaces naturels du territoire de coopération :
Mesures particulièrement ciblées

- ✓ Définition d'une stratégie commune de protection et de valorisation de la biodiversité par grands territoires transfrontaliers ;
- ✓ Préservation des paysages remarquables du territoire de coopération (ex : alpages, montagnes, forêts...) réduisant la fragmentation des espaces naturels ;
- ✓ Actions s'inscrivant dans les trames écologiques franco-suisses.



17

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 7 - Type d'action 2

Renforcer les pénétrantes de verdure et la nature en ville :
Mesures particulièrement ciblées

- ✓ Préservation de la biodiversité en milieu urbain et « renaturation » de la ville ;
- ✓ Infrastructures vertes (végétalisation et lutte contre les îlots de chaleur) et bleues ;
- ✓ Développement d'espaces urbains à haute performance environnementale ;
- ✓ Actions liées à la lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols ;
- ✓ Courtes distances en ville.



18

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 7 - Type d'action 3

Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets :

- ✓ Mise en place de stratégies et plans d'actions transfrontalières concernant les différents types de pollution et les déchets, afin d'améliorer la coordination transfrontalière, le traitement conjoint des pollutions et la préservation des sols ;
- ✓ Soutien aux projets innovants en matière de gestion des déchets, notamment :
 - o Démarches innovantes (projets et actions d'animation) en faveur du recyclage et du réemploi ;
 - o Démarches en faveur de la valorisation de déchets pour la production d'énergie (combustibles solides de récupération par exemple)
 - o Elaboration de plateformes technologiques démonstratives (pilotes) ;
 - o Animation et sensibilisation auprès de publics cibles (en particulier auprès des acteurs économiques) ;



19

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 7 - Type d'action 3 (suite)

Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets :

- ✓ Soutien aux actions destinées à prévenir et réduire les pollutions – pollution de l'air, pollution sonore, pollution lumineuse, pollution des sols...
 - o Etudes ;
 - o Sensibilisation, partage d'expériences et actions citoyennes – il s'agit d'impliquer les citoyens dans la gestion des pollutions (développement d'outils, animation) et des déchets.



20

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 7 - Type d'action 4

Favoriser des modes de consommation durables :

Soutien aux démarches d'éco-conception (conception d'un service ou d'un produit prenant en compte des impacts environnementaux réduits tout au long de son cycle de vie).

Cela inclut le développement de filières courtes, l'achat responsable, la lutte contre le gaspillage (alimentaire, produits à usage unique, etc.), des actions pédagogiques et de sensibilisation, etc.



21

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Principes directeurs de sélection



Critères communs :

Les projets se doivent d'avoir des impacts négatifs limités sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage – plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'incidences significatives sur Natura 2000 et les autres sites remarquables d'un point de vue du paysage et de la biodiversité.

Ils doivent mettre l'accent sur la valorisation d'espaces déjà artificialisés ou dégradés, ou favorisant la multifonctionnalité.

Les opérations doivent s'efforcer de recourir à du matériel certifié présentant un bilan environnemental favorable et favoriser des aménagements réversibles.

22

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Principes directeurs de sélection (suite)



Critères français :

Les projets doivent justifier de leur compatibilité avec :

- Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ;
- Les Stratégies de Cohérence Régionales pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) ;
- Les documents d'objectifs Natura 2000.

Critères suisses :

Contribuer aux objectifs fixés avec la Confédération dans le modèle d'efficacité pour Interreg France-Suisse

Si le soutien fédéral ne peut pas être mobilisé dans le cadre de la NPR, une mobilisation de fonds cantonaux ou d'autres fonds fédéraux peuvent également permettre l'éligibilité d'un projet au programme Interreg France-Suisse.



23

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Points de vigilance

Toutes les dispositions énoncées dans les documents de mise en œuvre « DOMO général » et « DOMO thématique » s'appliquent.

En France :

Le taux d'intervention du FEDER est défini par les textes nationaux et européens.

En cas de soumission à un régime d'aides d'État, le taux d'intervention indiqué dans cette présentation peut être modifié. Les coûts admissibles sont définis dans les régimes d'aides d'État et peuvent être limités.



24

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

Pour conclure...



Mesures durables en faveur des énergies renouvelables



Adaptation au changement climatique, prévention des risques et résilience face aux catastrophes



Accès et gestion durable de l'eau



Nature, biodiversité, infrastructures vertes et réduction des pollutions

Questions / Réponses



Merci de votre attention!

Contacts et informations:

interreg@bourgognefranche-comte.fr
france-suisse@interreg.ch

<https://www.interreg-francesuisse.eu/>

